



TY---C870/--Txx

Teinte de vieillissement à l'eau pour bois tanniques

Renner Italia Spa – Via Ronchi Inferiore, 34 - 40061 MINERBIO (BO)

Principales caractéristiques du produit:

- | | |
|---|---|
| • Confère au bois un aspect vieilli naturel | • L'intensité de la coloration dépend de la concentration de tannin dans le support |
|---|---|

Version :

T19 – Noyer antique	T80 – Bleu nuit	T89 – Noyer clair	T27 – Chêne naturel
T74 – Chocolat	T62 – Bleu océan	T22 - Noyer	

Domaine d'utilisation:	Eléments en chêne ou plus généralement toutes les essences riches en tannin.
Méthode d'application:	Pistolet avec ou sans essuyage.
Préparation du produit:	Prêt à l'emploi Pour obtenir éventuellement une coloration moins intense, il est possible de diluer le produit. Utiliser exclusivement de l'eau déminéralisée et ne pas diluer à plus de 100% (l'effet colorant du principe actif risque d'être perdu)

Caractéristiques physico-chimiques à 23°C :

	T19	T80	T89	T27
Extrait sec (%)	0.2 ± 1	1.0 ± 1	3.15 ± 1	0.2 ± 1
Masse volumique (g/cm ³)	1,000 ± 0,030	1,000 ± 0,030	1,000 ± 0,030	1,000 ± 0,030
pH	2.0 – 2.2	2.0 – 2.5	13.0 – 13.5	4.0 – 5.0
	T74	T62	T22	
Extrait sec (%)	7.8 ± 1	5.0 ± 1	10.9 ± 1	
Masse volumique (g/cm ³)	1,060 ± 0,030	1,030 ± 0,030	1,060 ± 0,030	
pH	13.0 – 13.5	2.0 – 3.0	13.0 – 13.5	

Préparation du support :

Poncer soigneusement la surface du bois et éliminer les éventuelles traces de graisse, de cire ou de résine. Il est possible de ne pas poncer mais dans le cas contraire, on conseille un grain 180 minimum.

Instructions pour l'application :

Bien mouiller le support avec la teinte et éventuellement éliminer l'excès de produit à l'aide du chiffon. La couleur finale est celle obtenue après séchage complet.

Survernissage :

Recouvrable avec les produits acryliques, nitro et polyuréthanes après un temps de séchage analogue à celui d'une teinte à l'eau classique (1 à 2 heures après application). Ne pas utiliser de produits à l'eau (on observe un virage de couleur) à moins d'avoir appliqué un fond isolant.

Nota

- Si le produit est conservé à une température comprise entre 5 et 25°C, la péremption est de 6 mois.
- Les résidus de produits de vernissage (eau de rinçage, eau de cabine, oversprays de vernis) doivent être éliminés selon les règles en vigueur. Ces produits ne doivent en aucun cas être déversés dans les égouts
- Mettre en œuvre toutes les mesures de protection individuelles, en prêtant une attention particulière à l'acidité du produit.